

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.  
Rue de Lorraine, 13.  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERCTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 9 Août 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 28 juillet, a nommé M. Léon Fauché, Commissaire de Police de la ville de Monaco, en remplacement de M. Louis Jérôme Saliceti, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire et S. A. S. le Prince Louis ont quitté, lundi 1<sup>er</sup> août, le Château de Marchais pour se rendre au Château de Krauchenwies, en Prusse, chez S. A. R. le Prince de Hohenzollern.

Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et les Princes ses fils sont en ce moment à Hombourg, où leurs Altesses prennent les eaux.

M<sup>gr</sup> l'Evêque de Soissons et Laon et M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Reims sont venus à Marchais rendre visite à S. A. S. le Prince.

La semaine dernière a été consacrée aux distributions de prix. Mercredi, dans la matinée, cette cérémonie a eu lieu à la salle d'asile des Moulins, et l'après-midi à celle de Monaco, sous la présidence de M. l'Archiprêtre, assisté de M. Laurent Bellando, membre de la commission communale, faisant fonctions de Maire, et de M. Donnève, inspecteur adjoint des écoles.

C'est un spectacle toujours plaisant que cette réunion de petits enfants joyeux de recevoir leurs récompenses sous formes de bonbons et de joujoux; ajoutons que, grâce à leur gentillesse, il y a presque autant d'élus que d'appelés.

Vendredi, à quatre heures du soir, le préau de l'Ecole des Frères, décoré avec goût, recevait la société monégasque. C'était la distribution des prix aux élèves des Ecoles communales des garçons.

M. le Ch<sup>er</sup> de Castellet, président du Comité de l'Instruction publique, en l'absence de S. Exc. M. le baron de Boyer de S<sup>te</sup>-Suzanne, présidait la solennité. Un grand nombre de fonctionnaires, d'officiers, des membres du Tribunal, du barreau et des diverses administrations avaient pris place sur l'estrade ainsi que la plupart des notabilités de la Principauté.

La séance, après un pas redoublé vivement élevé par la Société Philharmonique, a été ouverte par un compliment, très bien dit par l'élève Jean Aymini, et duquel nous extrayons le passage suivant, accueilli par les applaudissements réitérés des assistants :

Fidèle interprète des intentions de tous mes condisciples et de tous nos parents, je présenterai donc nos actions de grâces à celui à qui, après Dieu, nous devons tout dans la Principauté, la paix et l'abondance, à notre bien-aimé Charles III, dont le 25<sup>e</sup> anniversaire a été fêté, il y a deux mois, avec une spontanéité, une pompe, un enthousiasme, et surtout avec une sympathie qui dit éloquemment et la bonté du Monarque et la complète satisfaction des sujets, Ah ! puissions-nous voir, encore de nombreux anniversaires d'une souveraineté si douce et si paternelle !

Que son illustre Fils, à qui nous sommes si heureux de souhaiter la bonne fête, à cause de l'heureuse coïncidence de la Saint-Albert, goûte, lui aussi, de longues années prospères.

Puisse-t-il voir, dans son jeune Louis, après une longue vieillesse, un rejeton robuste et sage, qui perpétue, dans les siècles futurs, cette noble race des Grimaldi, dont Charles III demeurera toujours une des plus grandes figures !

M. Donnève a prononcé le discours d'usage; il a constaté les progrès faits par les élèves des Frères de la doctrine chrétienne et rendu compte du résultat des examens pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Après cette allocution chaleureusement applaudie, plusieurs morceaux de chant, poésies, saynètes et dialogues, ont été exécutés ou interprétés par les enfants. Citons entre autres le chœur *le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle*, de Vervoitte; et celui tiré de *Lucie de Lammermoor*; la *Gloire et le Bonheur*, poésie dite par Charles Dotta; une scène chantée par les jeunes Bossolasco et Civalero; *l'Exhibition d'un petit Chinois*, le *Charlatan*, et autres pièces dans lesquelles on a applaudi les élèves Graefe, Dégoutin, Urbain Gastaud, Louis Crovetto, Nigio, Baillet, Cayron, Vigliani, Bozone.

Quelques artistes de l'orchestre du Casino prétaient gracieusement, comme chaque année, leur concours à la cérémonie; on a applaudi particulièrement M. Borghini et M. Corsanego, le premier dans un *andante et mazurka* pour violoncelle; le second, dans sa fantaisie pour violon sur *Guillaume Tell*.

Par intervalles, on procédait, par classes, selon l'usage, à l'appel des lauréats.

Voici les noms des élèves qui ont été le plus souvent couronnés :

Prix accordés par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg :

Classe d'honneur : Jean Aymini.  
Grand'classe : Aristide Laurenti.  
2<sup>me</sup> classe : Paul Torrel.  
3<sup>me</sup> classe : George Filhard.  
4<sup>me</sup> classe : Edouard Oulion.  
5<sup>me</sup> classe : Antoine Nigio.  
6<sup>me</sup> classe : Gustave Deloy.

Prix d'honneur accordés par le Comité de l'Instruction publique à l'élève qui a le mieux réussi la narration donnée :

1<sup>er</sup> prix : Auguste Spitalier. — 2<sup>me</sup> prix : Albert Crovetto. — Accessit : Dominique Blanc.

Ont obtenu le certificat d'études primaires : Jean Aymini. — Herménégilde Vigliani. — Auguste Spitalier. — Lazare Crovetto. — Dominique Blanc.

Ont obtenu le plus de nominations :

Classe d'honneur : Jean Aymini. — Herménégilde Vigliani. — Albert Crovetto. — Charles Blanchy. — Eugène Marsan. — Laurent Joffredy.

Grand'classe : Alexandre Barral. — Henri Bozone. — Aristide Laurenti. — Louis Médecin. — Antoine Dégoutin.

2<sup>e</sup> classe : Gaston Cayron. — Paul Torrel. — Hippolyte Garbiés. — Louis Blot. — Clément Donnat.

3<sup>e</sup> classe : Georges Filhard. — Charles Bonafede. — Alexandre Laurenzi. — Lucien Orenge. — Henri Vial.

4<sup>e</sup> classe : Edouard Oulion. — Henri Aureglia. — Laurent Giachetti. — Joseph Verando. — Edmond Wilhelm.

5<sup>e</sup> classe : Antoine Nigio. — Louis Dégoutin. — Louis Crovetto. — Gustave Graefe. — Clément Lemonnier.

6<sup>e</sup> classe : Gustave Deloy. — Léopold Belet. — Ernest Pelinelli. — Jean Solera. — Bernardin Ovidio.

Une exposition de dessin et de calligraphie avait été installée dans une des grandes salles de l'établissement. Parmi les élèves qui ont produit les dessins les plus remarquables, mentionnons MM. Eugène Blot, Albert et Lazare Crovetto, Charles Toubon, Jean Gastaud et Joseph Casanova.

Le lendemain samedi, une cérémonie analogue avait lieu au même endroit, également sous la présidence de M. le Ch<sup>er</sup> de Castellet, pour les élèves de l'école communale des filles.

M. l'archiprêtre Ramin a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a rappelé que l'école est l'image du monde, et que l'éducation religieuse est la meilleure préparation à la vie dans laquelle vont entrer les jeunes filles qui l'entourent.

Plusieurs morceaux de musique ont été exécutés au piano par M<sup>lles</sup> Berthe Baërst, Ballivet et Ajani, et M. Borghini, professeur, qui ont été très applaudis. Une cantate en l'honneur des Princes, des dialogues et des chœurs dans lesquels on a applaudi

successivement M<sup>lles</sup> Louise Basso, Marie Sereni, Joséphine Schultz, Marie Savi, Emma Aureglia, Marie Rapetti, Jeanne Barriera, Pierrine Sibillo, Rachel Bianchi, Anna Vignier, Marie Vigliani, Joséphine Ballet, Dosithée Spitalier, Marie Médecin, Marie Crovetto, Louise Ballet, Annette Rigotti et Marguerite Camia, ont complété cette fête qui avait attiré une grande affluence de spectateurs.

Voici la liste des principaux prix :

Témoignage de satisfaction donné par le Prince pour composition envoyée par ces demoiselles à Son Altesse Sérénissime à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de son règne, à :

M<sup>lles</sup> Fanny Baerst.  
Marie Ajani  
Mathilde Marquet.  
Marie Rey.

Prix accordés par Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg :

M<sup>lles</sup> Fanny Baerst.  
Marie Ajani.  
Mathilde Marquet.  
Léonie Ajani.  
Joséphine Müller.

Prix d'instruction religieuse accordés par S. G. M<sup>gr</sup> d'Hermopolis :

Excellence : 1<sup>re</sup> M<sup>lle</sup> Marie Ajani  
— 2<sup>e</sup> M<sup>lle</sup> Fanny Baerst.

Prix d'honneur accordé par le Pensionnat à M<sup>lle</sup> Fanny Baerst, qui a obtenu, en France, le brevet du deuxième degré à la session de juillet dernier.

Cette même élève a mérité, par sa conduite distinguée, la couronne de roses blanches.

Noms des principaux lauréats :

M <sup>lles</sup> Fanny Baerst,	13 nominations.
Marie Ajani,	14 —
Mathilde Marquet,	13 —
Marie Rey,	12 —
Léonie Ajani	12 —
Thérèse Blanchet,	8 —
Jeanne Ardoin,	7 —
Joséphine Müller,	5 —
Joséphine Crovetto,	5 —
Louise Ajani,	5 —

EXTERNAT

Principaux lauréats :

M <sup>lles</sup> Emma Imperty,	9 nominations.
Louise Lefranc,	8 —
Hersilie Sangeorges,	6 —
Louise Bérenger,	7 —
Anna Lauch,	5 —
Fanny Jaquet,	5 —

CLASSES COMMUNALES

Les prix accordés par Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg ont été mérités par :

M<sup>lles</sup> Dosithée Spitalier.  
Marie Médecin.  
Julie Gastaud.  
Anna Duranti.  
Louise Basso.  
Joséphine Bracco.

Prix du Comité de l'Instruction publique :

M<sup>lle</sup> Dosithée Spitalier.

Accessit : M<sup>lle</sup> Marie Médecin.

Ces deux élèves ont mérité le certificat d'études primaires.

Principaux lauréats :

1 <sup>re</sup> classe. — M <sup>lles</sup> Dosithée Spitalier,	8 nomin.
— Marie Médecin,	7 —
— Marguerite Camia,	6 —
— Louise Ballet,	6 —
— Marie Crovetto,	6 —
— Laurencine Sangeorges,	6 —
— Jeanne Buf.	5 —
Classe supplém.—M <sup>lles</sup> Sabine Rodrigue,	6 nom.
— Julie Gastaud,	6 —
— Henriette Renaud,	5 —
— Antoinette Philiberty,	5 —
2 <sup>e</sup> classe et autres.—M <sup>lles</sup> Emma Duranti,	5 nom.
— Antoinette Lorenzi,	5 —
— Marie Vigliani,	4 —
— Joséphine Mélin,	4 —

2 <sup>e</sup> classe et autres — M <sup>lles</sup> Louise Basso,	5 nom.
— Daria Gallo,	3 —
— Joséphine Gastaud,	3 —

A l'école des garçons, 9 élèves se sont présentés à l'examen pour l'obtention du *certificat d'études primaires*; cinq ont été reçus et trois ont mérité la note *Très Bien* pour les matières facultatives.

A l'école des filles, les deux élèves qui se sont présentées ont obtenu le certificat. Ce sont les mêmes qui ont obtenu le prix et l'accessit du Comité; c'était la première fois que l'école des Dames de Saint-Maur prenait part à ce concours.

La distribution des prix au Collège de la Visitation aura lieu demain mercredi à 4 heures de l'après-midi.

Le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Antoine Corielli, cocher à Monaco, à huit jours d'emprisonnement, pour outrage aux agents de la force publique.

La police a, le 31 juillet dernier, dressé procès-verbal contre le nommé Gaëtan Garibaldi, cocher de la voiture de place n° 38, pour mauvais traitements exercés publiquement sur ses chevaux.

De grands travaux sont en ce moment en cours d'exécution à la gare de Monte Carlo, qui va être agrandie du côté de la mer. Les rochers tombent sous la mine, et un mur de soutènement, qui s'élève rapidement, permettra de poser une quatrième voie.

Le quai d'embarquement sera prolongé du côté ouest jusqu'au pont du tir aux pigeons.

A cause du service funèbre de M<sup>me</sup> Blanc, le bal de la société monégasque qui devait avoir lieu dimanche, a été remis à ce soir mardi, fête de Saint-Roman.

Lundi prochain, 15 août, fête de l'Assomption, grand-messe solennelle à 10 heures du matin, à l'église Cathédrale.

La procession traditionnelle aura lieu dans la ville, à l'issue des vêpres.

Samedi matin, un service funèbre a été célébré à la Cathédrale provisoire, pour le repos de l'âme de M<sup>me</sup> Marie Blanc, dont les obsèques avaient lieu en même temps à Paris, à l'église Saint-Roch.

La Cathédrale avait été tapissée de tentures noires lamées d'argent, sur lesquelles étaient placés des écussons au chiffre de M<sup>me</sup> Blanc.

Le maître-autel resplendissait de lumières. Devant la porte de l'église, trop petite pour contenir la foule de tous ceux qui venaient prier une dernière fois pour la bienfaitrice du pays, on avait élevé un vaste proemium en charpente recouvert de tentures noires.

Tout Monaco était là : les fonctionnaires, les habitants, les employés du Casino et des nombreux établissements de M<sup>me</sup> Blanc, personne ne manquait.

Les membres de la famille de M<sup>me</sup> Blanc étant à Paris, MM. Jaudas et Boulant, directeurs de la Société des Bains, conduisaient le deuil. Beaucoup de dames occupaient les bas-côtés de la Cathédrale. Les petites filles de l'Orphelinat avaient pris place sous le proemium.

La ville de Nice avait envoyé de nombreuses députations de Sociétés parmi lesquelles nous note-

rons la Nationale, la Prévoyance, N.-D. de l'Assomption, la Ville de Nice, la Ségurane (sociétés de secours mutuels); l'Ecole professionnelle, la Société d'Agriculture, les Petites Sœurs des pauvres, le Cercle Catholique, les Dames de la Halle, les Pompiers de Nice, la Musique Municipale, la Musique de Saint-Roch, la société chorale l'Echo de Nice, la Société du bois du Var, les Dames de Saint-Vincent-de-Paul.

Les principaux rédacteurs de la presse de Nice étaient présents.

M<sup>gr</sup> Viale, vicaire général, assistait, dans le chœur, à la cérémonie. M. l'archiprêtre officiait entouré d'un nombreux clergé.

L'orchestre du Casino, sous la direction de M. Delpech, a fait entendre divers morceaux, notamment l'*Agnus Dei* de la messe de Rossini, le solo interprété avec une grande maestria par M. Delpech.

La maîtrise a exécuté magistralement un *Kyrie* de M. Hurand, un *Offertoire* de Monpou et un *Pie Jesu* de Loisel.

L'absoute, donnée par M. l'archiprêtre, a clos cette triste cérémonie qui a vivement impressionné notre population et les milliers d'étrangers qui y assistaient.

C'est un consolant spectacle que celui de l'empressement avec lequel les innombrables obligés de M<sup>me</sup> Blanc ont tenu à lui rendre ce suprême hommage de reconnaissance. Il nous permet d'affirmer que le souvenir de ses bienfaits lui survivra longtemps.

A la même heure, un service était célébré à l'église Sainte-Hélène de Nice.

Une messe basse avait été dite vendredi matin, à la chapelle Sainte-Dévote, à la mémoire de M<sup>me</sup> Blanc.

On nous écrit de Cagnes, 8 août :

Aujourd'hui a été célébré, dans l'église de Cagnes, un service pour le repos de l'âme de M<sup>me</sup> Marie Blanc, la grande propriétaire de Monaco, si connue pour ses bienfaits.

M<sup>me</sup> Blanc venait d'acheter à Cagnes de vastes terrains. Ses desseins étaient grands, et l'on n'aurait pas tardé d'en voir sortir une création qui aurait rappelé le Parc Monceau de Paris. Les habitants de Cagnes, qui connaissaient ses plans, avaient pu apprécier en même temps les grandes et généreuses qualités qui faisaient de M<sup>me</sup> Blanc une femme vraiment supérieure.

M. le curé de la Paroisse a voulu donner à leurs sentiments de reconnaissance et d'admiration un noble moyen de se manifester. Dimanche, à la messe du prône, il leur annonçait qu'un service funèbre aurait lieu le lendemain pour celle qui voulait devenir leur bienfaitrice; et, dans quelques paroles émues, il leur retraçait les vertus éminentes qui la distinguaient.

La population toute entière a répondu à cet appel.

La Municipalité, que M. le curé avait invitée particulièrement, était à son banc. L'église et les tribunes étaient comblées; le maître-autel tout tendu de noir; les autres autels illuminés; un grand catafalque s'élevait au milieu de la nef. La messe a été des plus solennelles; les chants très graves, exécutés par un grand nombre de belles voix, avec l'accompagnement de l'orgue. A l'élévation, on a chanté le *Miseremini* de Stewman. L'assistance était recueillie et visiblement touchée. Sans doute on regrettait la bienfaitrice qui avait dit: « Je veux être le lord Brougham de Cagnes ». Mais cette impression de regret était mêlée d'une vénération profonde pour l'âme d'élite dont la mémoire planait sur tout cet appareil de la mort. Tant il est vrai que, si l'on admire la grande fortune et la gloire, on ne vénère et on ne bénit que la charité et la bonté!

On lit dans le *Figaro* du 7 août.

Les obsèques de M<sup>me</sup> Blanc ont été célébrées hier à midi, à l'église St-Roch, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, au nombre desquels nous citerons : M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général de Monaco, représentant le Prince de Monaco ; l'abbé Petit, représentant S. M. la reine Isabelle ; M<sup>r</sup> Theuret, évêque d'Hermopolis, grand aumônier du Prince de Monaco ; MM. le duc de Fitz-James, le Prince de Rohan, le baron de Septenville, Arsène Houssaye, Bias, Feyen Perrin, Charles Monselet, Albert Millaud, Arnold Mortier, A. de Saint-Albin, Siraudin, Guittou, d'Escamps, Franceschi, Plunkett, Wagatha, Asseline, Bertora, le colonel Willette, Jules Cohen, etc., etc.

Le deuil était conduit par MM. Edmond Blanc, le prince Radziwill et le prince Roland Bonaparte.

L'église était entièrement tendue de noir. L'office, d'une simplicité qui répondait aux désirs exprimés par la défunte, a été dit par M. l'abbé Vidieù, estimé et aimé depuis longtemps dans la famille. L'absoute a été donnée par M. Milliot, curé de Saint-Roch.

Une quantité innombrable de couronnes recouvrait le cercueil. Tout un Orphelinat fondé par M<sup>me</sup> Blanc et représenté par une soixantaine de jeunes filles, était rangé des deux côtés du chœur.

A l'issue du service religieux, le cercueil a été placé sur un corbillard à six chevaux, et le cortège s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille où reposent déjà M. Blanc et un de ses enfants.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Roquebrune.** — Vendredi dernier, la procession traditionnelle du 5 août a attiré dans Roquebrune une grande quantité d'étrangers curieux d'assister à ce dernier vestige des cérémonies du moyen âge.

**Menton.** — Une ancienne pierre, d'une importance historique toute particulière, vient d'être retrouvée par M. Bonfils, conservateur du musée de Menton. C'est la *Pietra Scritta* qui se trouve actuellement dans ledit musée. M. Bonfils dit que, comme cette pierre commémorative est d'un intérêt tout à fait local, au point de vue archéologique, il conviendrait mieux qu'elle occupât l'endroit où elle était placée autrefois, puisque l'emplacement de ladite pierre, ainsi que le rond-point où le prince de Monaco Antoine I allait se reposer, existent encore aujourd'hui. Là, elle attirerait plus particulièrement l'attention des promeneurs curieux et donnerait plus de cachet au quartier du même nom qui se trouve derrière l'hôtel du Louvre.

Voici l'inscription qui s'y trouve :

ANTONIVS. I.  
SVI POPVLI COMMODO  
PROPRIIS DEAMBVLATIONIBVS  
VIAM HANC PER RVPEM  
AMPLIARI IVSSIT  
AN : SAL : MDCGXVII.

Traduction :

Antoine I.  
Pour la commodité de son Peuple  
et ses propres promenades, a ordonné d'élargir  
cette route le long des rochers.  
L'an du Seigneur 1717.  
(Avenir de Menton)

**Nice.** — L'exequatur est accordé à M. Maurice Coriat, consul de Costa-Ricca à Nice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le service funèbre de M<sup>me</sup> Blanc a eu lieu samedi, à l'église Saint-Roch, au milieu d'un grand concours d'assistants, et tel qu'étant donnée la saison, on n'aurait pu s'y attendre. C'est que chacun avait tenu à rendre un dernier hommage à la femme d'intelligence et de cœur, que la mort a emportée si prématurément, et à laquelle peut si justement s'appliquer le mot de

l'écriture : *transiit benefaciendo*. De telles existences laissent des vides qui ne sauraient être comblés, et les regrets qui s'attachent à leur mémoire sont à jamais durables.

L'Académie française a distribué, dans une séance solennelle, les prix de vertu et les prix littéraires fondés sous son patronage. C'est M. Renan qui a prononcé le discours traditionnel et, le sujet l'inspirant, les annales de l'Académie comptent, grâce à lui, une fort belle page de plus. On a particulièrement remarqué l'hommage à la foi catholique et à tout ce qu'elle fait entreprendre de fécond, d'héroïque et de grand, contenu dans ce discours. M. Renan est loin aujourd'hui des théories de la *Vie de Jésus*, et on ne peut que l'en féliciter.

Maintenant, puisque le sujet m'y amène, il y aurait une question à examiner, à savoir jusqu'à quel point la vertu a besoin d'être encouragée et peut l'être par des récompenses terrestres, pécuniaires surtout. Mais comme, très certainement, il n'y a pas concours pour les prix que l'Académie décerne chaque année et que les actes de noblesse et de hauteur d'âme qu'elle honore ainsi, ne se font point en vue d'une rémunération, il n'y a nul inconvénient et il y a certainement avantage pour l'édification et la moralisation des hommes au retentissement que procurent les récompenses à ces beaux actes qui, sans cela, courraient grand risque de rester inconnus de tous, si ce n'est de Dieu.

En somme, et bien que pour les prix littéraires l'Académie s'en tienne trop à une liste d'abonnés qui, nourris par l'Institut, en connaissent tous les détours, ces fêtes solennelles du talent et du cœur sont bienfaites et utiles. Par elle, l'humanité apprend que la vertu n'a pas tout à fait disparu de ce monde, et il y a dans ce sentiment une consolation et un encouragement très appréciables.

En dépit des vacances et du ciel bleu qui sollicite à courir l'herbe tendre, Paris n'est pas désert, tant s'en faut, mais cependant, c'est le moment des plus basses eaux de ce grand fleuve humain qui roule incessamment ses ondes, et dont le bruit s'étend au bout de l'univers, et tout s'en ressent. Comme de juste, c'est Dieppe qui, grâce à ses courses, a, pour le moment, le privilège de tenir la corde dans les déplacements parisiens. Ce fut en 1838 que l'on courut pour la première fois à Dieppe. Feu M. Charles Laffitte fut le créateur de ces réunions hippiques. A leur date, on le voyait arriver sur la plage normande, où il s'occupait avec un zèle excessif des détails qui pouvaient assurer le succès de sa fondation. Il était partout, tantôt monté sur son cheval blanc légendaire qu'il gouvernait avec toute l'aisance et la désinvolture d'un horseman consommé, tantôt à l'hôtel Royal avec sa rose plus légendaire encore. Il était, là, comme un centre de tous les hommes d'élégance qui se trouvaient à Dieppe. On pivotait autour de lui ; il présidait les courses, les banquets officiels, les fins dîners, les fêtes.

Lui disparu, sa création est restée prospère, et l'établissement d'un tir aux pigeons dû au marquis du Lau, au vicomte de Janzé, au marquis de Casteljacob, au comte Claparède, à M. Robert Hennessy et à quelques autres *sportsmen*, est venu ajouter une grande attraction au séjour à Dieppe.

Cette année, on a été vivement impressionné, sur la plage normande, par la nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> Blanc, qui affectionnait ce coin de la Normandie et y possédait d'importantes propriétés.

La reine douairière d'Espagne a adopté Elretat pour but de déplacement pendant la période caniculaire ; les princes d'Orléans sont en villégiature au château d'Eu, d'où ils viennent prendre les bains de mer au Tréport. M<sup>me</sup> la comtesse de Paris, comme M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres, est une nageuse accomplie.

Vous savez que le château d'Eu occupe l'emplacement d'une forteresse très ancienne, élevée au temps de Charlemagne. C'est au XVI<sup>e</sup> siècle qu'Henri le Balafre, duc de Guise, jeta les fondations du château actuel. Sous la Révolution, le château servit d'hôpital. Le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, en ayant repris possession avec la Restauration, le palais fut remanié de fond en comble et le parc doublé. Louis-Philippe avait une prédilection marquée pour cette résidence. C'est là qu'il reçut la visite de la reine Victoria, qui resta quatre jours pleins à Eu.

Le comte de Paris, qui affectionne extrêmement Eu, a fait exécuter dans ce domaine des travaux considérables et l'a encore beaucoup embelli. Le parc a été particulièrement l'objet de ses soins. Les bassins, alimentés par la Bresle, y entretiennent une fraîcheur délicieuse. Sur son initiative, le baron de Rothschild et quelques sommités financières ont décidé la création, auprès du Tréport, d'une ville de high-life, tout à fait dans le genre de Brighton et des *watering-places* les plus célèbres d'Angleterre, qui répandra un jour, dans tout le pays, une prospérité considérable. Une station spéciale sera créée pour desservir la ville en question, qui formera le séjour sportif idéal de la France, car on y trouvera, avec les plaisirs de la mer, ceux que peut offrir la classe. Cette fondation, dont la nouvelle vous arrive en primeur, sera le *great event* de l'année prochaine en Normandie.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Les créanciers de la faillite Sellier, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se présenter, le vingt août courant, jour de samedi, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour délibérer sur la formation du concordat.

Monaco, le 4 août 1881

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

Les créanciers de la faillite Lorenzi-Porro, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se rendre au Palais de Justice, à Monaco, le dix-huit août courant, à deux heures de relevée, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

Les créanciers de la faillite du Restaurant de la Maison-Dorée, à Monaco, sont prévenus que la clôture définitive du procès-verbal de vérification des créances est fixée au mardi seize août présent mois, à trois heures du soir, au Palais de Justice.

Le Syndic,  
P. MACARRY.

Monaco — Imprimerie du *Journal de Monaco* 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet-Août	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
	31	764.2	764.4	764.5	760.5	763.2	24.4	26.2	25.7	24.5				23.0	72	E faible	beau, soir voilé			
1	64.3	64.5	63.9	63.5	64.5	24.2	27.1	26.5	24.6	24.4	76	S faible	id.							
2	63.9	64.1	64.0	63.2	64.0	25.0	26.8	26.2	24.6	24.4	80	calme, S, N E	id.							
3	64.9	65.0	64.5	63.8	63.7	26.0	27.2	27.1	26.2	26.6	72	E, calme	voilé, qq. g. de pl.							
4	67.3	67.2	66.9	66.3	66.1	28.3	28.6	29.4	27.4	26.4	51	N E faible	voilé							
5	67.8	67.0	67.1	67.4	65.8	28.1	29.4	27.5	26.6	25.6	54	S S O	id.							
6	63.0	63.7	64.9	64.0	64.5	27.0	28.9	27.6	27.5	26.6	60	S S O faible	très beau							
DATES													31	1	2	3	4	5	6	
Températures													Maxima	26.5	28.5	27.0	27.5	30.3	30.0	29.2
extrêmes													Minima	21.0	21.5	22.0	23.5	25.0	24.5	24.5

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1<sup>er</sup> au 7 Août 1881.

GOLFE JUAN.	b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin,	sable.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ST-RAPHAEL.	b. l'Intrépide, id., c. Gai,	id.
MARSEILLE.	b. Dissipé, id., c. Rapon,	briques.
ID.	b. Saint-Joseph, id., c. Ricord,	id.
NEWCASTLE.	t. m. East-Lomond, angl., c. Graham,	houille.
ST-RAPHAEL.	b. Saint-Pierre, fr. c. Cantoné,	sable.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MARSEILLE.	b. Saint-Louis, id., c. Antoni,	briques.
GOLFE JUAN.	b. l'Assomption, id., c. Jaume,	sable.
ID.	b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
CANNES.	b. Deux-Frères, id., c. Pons,	id.
GOLFE JUAN.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ST-JEAN.	b. Modeste, id., c. Amic,	bois à brûler.
CANNES.	b. Jeune Eugène, id., c. Carlon,	sable.
ST-RAPHAEL.	b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. l'Intrépide, id., c. Gai,	id.
GÈNES.	cutter, Eugenia, ital., c. Padrone,	passagers.
CANNES.	b. Jeune-Eloïse, fr. c. Aune,	sable.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.

Départ du 1<sup>er</sup> au 7 Août 1881.

MARSEILLE.	b. Deux-Sœurs, fr., c. Clerion,	sur lest.
MENTON.	cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	vin.
ST-RAPHAEL.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	sur lest.
ID.	b. l'Intrépide, id., c. Gai,	id.
MARSEILLE.	b. Dissipé, id., c. Rapon,	id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Ricord,	id.
ST-RAPHAEL.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MARSEILLE.	b. St-Louis, id., c. Antoni,	id.
VILLEFRANCHE.	b. l'Assomption, id., c. Jaume,	id.
GOLFE JUAN.	b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. Deux-Frères, id., c. Pons,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ST-TROPEZ.	b. Modeste, id., c. Amic,	id.
GOLFE JUAN.	b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon,	id.
ID.	b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ST-RAPHAEL.	b. l'Intrépide, id., c. Gai,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.

A VENDRE

Une GRANDE MAISON, sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, montée de trois étages sur rez-de-chaussée et caves, ayant divers bâtiments annexes dans la cour et un pavillon donnant sur la rue Grimaldi.

Produit net : 7,000 francs.  
Mise à prix : 60,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. AUGUSTE CIOCO, à Monaco.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS DU 30 MAI 1881 — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixte matin	1389 mixte matin	477 mixte matin	481 omnib. matin	485 mixte matin	501 mixte soir	503 mixte soir	487 omn. soir	1385 mixte matin
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.										
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20								
173	21 30	16	11 70	Toulon	2 41		6 40	9 38	1			3 41	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 32	9 10	11 10	1 52	4 58			8 18	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 30	10 22	12 08	2 44	5 50			9 16	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 45		12 26	2 59		4 40	6 55	9 30	6 10
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 55		12 37	3 10		4 54	7 06	9 41	6 35
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-s-Mer	9 01		12 44			5 01	7 13	9 48	6 45
7	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	9 09		12 52			5 09	7 21	9 56	6 57
2	» 70	» 55	» 35	Eze	9 30		1 14	3 44		5 31	7 44	10 20	7 26
5	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 36		1 20	3 51		5 37	7 50	10 26	
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 45		1 32	4		5 46	8 01	10 35	
19	2 45	1 85	1 30	Cabbé-Roquebr.	9 58		1 55	4 16		5 55	8 18	10 54	
173	19 15	13 55	9 65	Menton	11 47		3 45	7 10			10 20	3 35	
				Vintimille h. de Rome	6 05		10 20	10 50			10 53	10	
				Gènes		soir			soir		Sanr.	matin	Dimanches et Fêtes

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	478 mixte matin	500 omnib. matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 omnib. matin	492 mixte soir	494 mixte soir	498 mixte soir	478 mixte matin	500 omnib. matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 omnib. matin	492 mixte soir	494 mixte soir	498 mixte soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35		10 35	12 45	3 15	7 20	10 20					
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7	8 20	11 05	1 18	3 49	7 50	10 45					
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 10	8 30	11 15	1 29	4 01	8						
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 20	8 40	11 25	1 39	4 11	8 11	11 04					
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 29	8 48	11 34	1 46	4 18	8 19	11 10					
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 49	9 10	11 54		4 38	8 39						
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 57	9 18	12 02	2 12	4 48	8 47	11 37					
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 04	9 25	12 10	2 18	4 53	8 55	11 44					
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 16	9 37	12 22	2 29	5 05	9 07	11 56					
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	6 08		9 55	1 35	2 45	5 20	9 40	12 04				
47	5 75	4 30	3 15	Nice } départ	7 18		11 05	2 44	3 37	6 40	10	12 59				
173	21 30	16	11 70	Cannes	11 48		3 23	8 16	7 35		5 10					
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	1 55		5	10 21	9 12		7 35					
				Marseille		matin										

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Ouvert toute l'année  
**HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO**  
MÊME MAISON  
RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX  
Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces  
Fournitures pour la ville  
VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.  
PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE  
G. VOIRON.  
MONTE CARLO  
**MAGASIN A LOUER**  
A L'HOTEL DE RUSSIE

**A VENDRE**  
**LA VILLA DES ENFANTS**  
**MEUBLÉE**  
Aux Bas-Moulins, Monaco  
S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal  
**F. PETER LE MONNIER**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine  
Visible tous les samedis.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.